

BB/18

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE LA DIVISION CRIMINELLE

Intitulé : MINISTÈRE DE LA JUSTICE - CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE LA DIVISION CRIMINELLE

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement

Dates extrêmes : an VII-1959

Importance matérielle : 447 m.l. (7500 articles environ).

Conditions d'accès : communicable après un délai de 100 ans.

Noms des producteurs : ministère de la Justice, direction des affaires criminelles et des grâces.

Histoire des producteurs :

Dès 1793, le ministère de la Justice comprit une division chargée de la correspondance en matière criminelle et correctionnelle. Elle resta sans changement à l'époque de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux (an II-an IV). À la recréation du ministère de la Justice en brumaire an IV, figure un bureau des tribunaux criminels, tandis que la police correctionnelle est rattachée au bureau des tribunaux civils. À cette époque, la distinction entre les matières civile, correctionnelle et criminelle n'était pas rigoureusement tranchée. À partir de l'an XI, la division criminelle est reconstituée avec deux bureaux, l'un pour les affaires criminelles, l'autre pour les affaires correctionnelles. Toutefois, de vendémiaire an XII au 5 thermidor an XII, les attributions de la division criminelle furent réparties non plus par matières, mais géographiquement par département avec un bureau du Nord et un bureau du Sud. Dès la fin de l'an XII, la division retrouva une répartition entre d'une part les affaires criminelles et d'autre part les affaires correctionnelles, qu'elle devait garder jusqu'en juin 1822.

Par ailleurs, pendant la période du rattachement de la Police générale au ministère de la Justice (28 fructidor an X au 21 messidor an XII), la division criminelle fut chargée aussi de la police administrative, relative au maintien de l'ordre et à la sûreté publique. La suppression de la division des grâces en 1809 eut pour conséquence l'attribution de l'instruction des recours en grâce des condamnés, à la division criminelle.

Sous la Restauration, la division criminelle prit le titre de « direction des affaires criminelles et des grâces » qu'elle a conservé jusqu'à ce jour, sauf de 1830 à 1837 où elle reprit pendant quelques années le titre de « division ». Depuis 1827, elle a eu aussi en charge la rédaction du *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, à partir des nombreux tableaux et états statistiques envoyés par les procureurs généraux.

Histoire de la conservation :

Versements depuis 1827 appauvris par des triages et des destructions d'archives concernant en particulier la période 1814-1889.

Présentation du contenu :

Sauf exception, il ne s'agit pas des dossiers d'instruction des affaires mais de la correspondance de la division criminelle du ministère de la Justice avec les procureurs généraux pour l'exercice de l'action publique à l'égard des crimes et délits. Cependant, toutes les affaires n'étant pas forcément signalées au ministère de la Justice, ces dossiers représentent un choix sélectif. Depuis l'an IV, ceux-ci reçoivent un numéro d'enregistrement à leur ouverture au ministère de la Justice ; ce système de numérotation a varié suivant les époques et les différentes catégories de dossiers. Sauf à de rares exceptions, les dossiers ont gardé leur classement d'origine depuis 1890 et ont été classés en trois séries : une série chronologique dans laquelle tous les dossiers sont munis d'une cote comportant les deux derniers chiffres de l'année où le dossier a été ouvert (44 pour 1944 par exemple) et deux séries méthodiques, couvrant respectivement les périodes 1890-1939 et 1939-1955, composées de dossiers dits « banaux » comportant dans leur cote le sigle BL. La séparation entre série chronologique et série méthodique n'est cependant pas très rigide : par exemple, les dossiers relatifs au Parti communiste se trouvent dans la série chronologique (année 1940 notamment) et dans la deuxième série méthodique (2 et 4 BL).

La dernière partie de cette sous-série est constituée de dossiers d'extraditions demandées par la France pour la période 1875-1931 et demandées par les pays étrangers pour 1899-1930.

Instruments de recherche : Voir l'[État des inventaires](#)

Sources complémentaires :

- Archives d'autres producteurs en relation :

Les dossiers d'instruction des affaires doivent être recherchés dans les fonds des juridictions, versés dans la série U des Archives départementales.

- Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Archives nationales (Paris) : on notera la complémentarité qui existe entre les sous-séries BB/18 et F/7. Il arrive fréquemment que les mêmes affaires y soient traitées.

Sources de la notice :

- Ségolène de Dainville-Barbiche, *De la justice de la Nation à la justice de la République, 1789-1940. Guide des fonds judiciaires conservés au Centre historique des Archives nationales*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2004, in-8°, 323 p.

- *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*, tome IV (versements du ministère de la Justice).

- *Les Archives nationales. État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tomes II et V), 1978 et 1988.

Date de la notice : 2006

Auteurs de la notice : Danis HABIB (Ségolène de DAINVILLE-BARBICHE et Geneviève LE MOËL).

Série départementale

- BB/18/1 à 940. Classement départemental.
1 à 85. Délits relatifs à la conscription et au recrutement. An VII [septembre 1798-septembre 1799]-1814.
86 à 940. Affaires criminelles (an II [septembre 1793-septembre 1794]-1816) et correctionnelles (an III [septembre 1794-septembre 1795]-1813) : toutes matières¹ sauf la conscription et le recrutement.
- BB/18/941 à 942. *Cotes vacantes.*

Série chronologique

- BB/18/943 à 1810. Classement chronologique antérieur à 1889.
943 à 1011. Deuxième bureau de la Division criminelle. Affaires correctionnelles. Dossiers cotés C³ 5 à 6798. Janvier 1814-juin 1822.
1012. *Cote vacante.*
1013 à 1085. Premier bureau de la Division criminelle. Affaires criminelles. Dossiers cotés A⁵ 6 à 5908. Janvier 1817-juin 1822.
Parmi les principales affaires : insurrection de Lyon du 8 juin 1817. Assassinats de Fualdès (1819-1823), et du duc de Berry (1820). Amnistie de condamnés de 1815.
1086 à 1381. Bureau des affaires criminelles et correctionnelles. Dossiers cotés A⁶ 41 à 9973, A⁷ 12 à 10.022, A⁸ 1 à 9043. Juillet 1822-février 1840.
Deux séries parallèles de dossiers (1086 à 1265 et 1266 à 1381), les mêmes matières se trouvant aussi bien dans l'une que dans l'autre série.
Parmi les principales affaires : outrages à la famille royale, manifestations bonapartistes (1824-1827). Assassinat de Paul-Louis Courier (1825-1830). Troubles, désordres, pillages en 1830. Délits de presse et de librairie (1829-1831). Réfugiés carlistes (1827). Réfugiés italiens (1833-1845). Troubles dans l'Ouest (1830-1836). Débarquement de la duchesse de Berry (1832-1833). Insurrection de Lyon (1831). Attentat de Fieschi (1835). Pièces concernant Naundorff (1837).

¹ Pour plus de précisions, voir Philippe Du Verdier, « La sous-série BB/18 des Archives nationales (1^{re} partie, n° 1 à 940) », dans *Bulletin d'histoire économique et sociale*, 1967, p. 63-76.

1382 à 1795. Bureau des affaires criminelles et correctionnelles. Série unique. Dossiers cotés A⁹ 201 à 9994, A 7 à 9431, A² 12 à 9983, A³ 3 à 10.050, A⁴ 98 à 9814, A⁵ 99 à 3099. Mars 1840-décembre 1868.

Parmi les principales affaires : attentat du 13 septembre 1841 contre le duc d'Aumale. État du parti communiste à Lyon en 1843. Évasion de Ham du prince Louis-Napoléon Bonaparte (1846). Assassinat de la duchesse de Praslin (1847-1853). Campagne des banquets. Insurrection de juin 1848. Affaires italiennes (1849-1865). Offenses envers l'Empereur. Poursuites contre des évêques à l'occasion de mandements (1860-1862). Très nombreuses affaires d'agitations ouvrières, coalitions et grèves (1844-1867). Élections du président de la République en 1848, municipales de 1860, législatives de 1869 notamment. Poursuites contre des journaux (1857-1869).

1796/1 à 1810. Résidus de documents de la Division criminelle. 1869-1889.

Subsistent essentiellement des affaires de droit commun, notamment des demandes d'extradition par des pays étrangers.

BB/18/1811 à 1814.

Cotes vacantes.

BB/18/1815 à 3224.

Dossiers de la Division criminelle de 1890 à 1939.

La cote de chaque dossier comporte trois éléments, la lettre A désignant la division criminelle, l'indication de l'année, qui est désignée par les deux derniers chiffres du millésime, et enfin le numéro du dossier. Chaque année la numérotation recommence.

Pendant les vingt-cinq premières années environ, on débute généralement au dossier 92. Les dossiers 92 à 200 ont une affectation particulière : 92 correspond par exemple aux rapports des procureurs généraux sur les crimes commis dans leur ressort, 127, 128 et 129 aux attaques contre la magistrature, l'armée et le gouvernement. Parmi les principaux sujets traités : lutte entre cléricaux et anticléricaux (application de la loi du 9 décembre 1905 de séparation de l'Église et de l'État notamment). Mouvements nationalistes, antisémites et antimilitaristes. Rapports annuels des procureurs généraux sur les grèves survenues dans leur ressort et sur les manifestations du 1^{er} mai.

1815 à 2176. A 1890 à 1900.

2177 à 2447/6. A 1901 à 1910.

2448 à 2639/4. A 1911 à 1920.

2640 à 2846/5. A 1921 à 1930.

2847 à 3224. A 1931 à 1939

BB/18/3225 à 3289.

Dossiers de l'année 1940.

3227 à 3229. Prétentions allemandes à contrôler la justice française.

Statistiques mensuelles des affaires pénales établies par les procureurs généraux de la zone occupée. Septembre 1940-1942.

3230 à 3232. Transmission de la correspondance judiciaire entre les deux zones.

3233. Propagande gaulliste dans le ressort des cours d'appel de la zone occupée.

3241/2 à 3241/16. Détenus par ordre de l'autorité militaire : déserteurs, insoumis, etc.

3241/17. Communistes militants emprisonnés.

3244/2 à 3244/11. Poursuites contre les communistes.

3244/12 à 3244/14. Poursuites interzones. Inculpés pour lesquels le transfert d'une zone à l'autre est nécessaire.

3245/2. Activités communistes dans le ressort de la cour d'appel de Douai.

3262 à 3270/2. Interventions allemandes dans le cours de la justice française. Affaires soumises à la commission d'armistice de Wiesbaden, 1940-1944.

3271 à 3289. Affaires judiciaires diverses, classées chronologiquement. 1940 (et pièces jointes. 1927-1956)

BB/18/3290 à 3388.

Dossiers de l'année 1941.

3290/1 à 3290/4. Cour criminelle spéciale chargée de réprimer les infractions

- particulièrement graves en matière de ravitaillement créée par la loi du 21 mars 1941. 1941-juillet 1943.
- 3291/1 à 3293. Incidents divers à Paris. Septembre 1941-décembre 1943.
- 3294/2 et 3294/3. Ressort de la cour d'appel de Douai. Communistes. Attentats.
- 3294/4. Tribunal d'État créé par la loi du 7 septembre 1941.
- 3295 à 3297. Attentats liés à la Résistance. Sabotages sur les voies ferrées.
- 3298 à 3300. Attentats et sabotages autres que sur les voies ferrées.
- 3302/2. Individus arrêtés en zone occupée pour activités communiste et anarchiste. Doubles des états envoyés aux autorités d'occupation. Novembre 1941-juillet 1944.
- 3305 à 3316. Commission interministérielle créée par décret du 10 novembre 1941 auprès du ministre secrétaire d'État à l'Intérieur pour proposer l'internement administratif d'individus dont les manœuvres sont de nature à compromettre le ravitaillement du pays. Sous-commission de la zone occupée. Affaires compromettant l'équilibre économique du pays. 1941-1944.
- BB/18/3389 à 3461. Dossiers de l'année 1942.
Aucun dossier de l'année 1942 ne forme une liasse entière.
- BB/18/3462 à 3530. Dossiers de l'année 1943.
3463 à 3474. Attentats liés à la Résistance.
3490 et 3491. Méfaits commis par des miliciens.
- BB/18/3531 à 3623. Dossiers de l'année 1944.
3531 à 3534. Attentats contre les personnes.
3535 à 3556. Attentats contre les biens.
3558 et 3559. Sections spéciales.
3570. Massacre d'Ascq (Nord).
3575/3. Massacre d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).
3577 à 3587. Juridictions exceptionnelles ayant siégé à la Libération (cours martiales, tribunaux, militaires, révolutionnaires, tribunaux des Forces françaises de l'Intérieur (F.F.I.) et des Francs-tireurs et partisans français (F.T.P.F.). Classement par cour d'appel.
3588. Récupération de fonds appartenant à la Nation et détenus par des organismes de résistance.
3591. Inspection de la magistrature.
3608 à 3616. Nationalisme algérien.
3617 à 3619. Exécutions sans jugement après la Libération.
- BB/18/3624 à 3668. Dossiers de l'année 1945.
3644. Répression du proxénétisme. Maisons de tolérance.
3646. Indignité nationale. Effets résultant de cette peine (perte du grade, suspension de retraite, etc.).
3663. Application de la contrainte par corps à des individus condamnés par décision des comités de confiscation de profits illicites.
- BB/18/3669 à 3724. Dossiers de l'année 1946.
3693/1 à 3693/10. Prisonniers de guerre de l'Axe.
- BB/18/3725 à 3812. Dossiers de l'année 1947.
3727 à 3733. Grèves.
3736 et 3737. Manifestations. Incidents liés aux difficultés économiques.
3738. Complot Vulpian. « Plan bleu ».
3749 à 3760. Guerre d'Indochine. État de l'opinion. Articles de journaux, tracts,

- manifestations.
3776/2. Troubles à Madagascar.
3809. Tracts et écrits contre R. Schuman, président du Conseil.
- BB/18/3813 à 3908. Dossiers de l'année 1948.
3819 à 3821. Trafic d'essence.
3822 à 3830. Grèves.
3835 et 3836. Provocation de militaires à la désobéissance : tracts, articles de journaux, affiches du peintre Fougeron.
3841 et 3842. Poursuites contre des publications pornographiques.
3843 à 3851. Trafic de vin sous l'Occupation.
3852 à 3858. Infractions à la législation économique. Marché noir.
3868 à 3881. Poursuites contre les personnes ayant appartenu à la Résistance pour des faits commis pendant l'Occupation ou à l'époque de la Libération. 1948 et années suivantes.
3887 et 3888. Hausse injustifiée des prix. Application de la loi du 25 février 1948.
3904. Outrages envers des magistrats, par voie de presse essentiellement.
3906 à 3908. Affaires de malversations et de détournements examinées par la Cour des comptes.
- BB/18/3909 à 3955. Dossiers de l'année 1949.
3911 et 3912. Manifestations sur la voie publique, notamment journée de la Paix.
3920 et 3921. Incendies volontaires.
3922 et 3923. Levée de l'immunité parlementaire. 1949-1953.
- BB/18/3956 à 4017. Dossiers de l'année 1950.
3958 à 3960. Manifestations.
3964 à 3967. Grèves.
3972 à 3975. Provocation de militaires à la désobéissance.
3977. Prisons. Incidents, Évasions.
3995 à 4000. Sûreté intérieure et extérieure de l'État. Application de la loi du 11 mars 1950. États hebdomadaires, puis mensuels et enfin trimestriels des infractions à la sûreté de l'État et au maintien de l'ordre public dressés par les procureurs généraux, 1950-1953 (concernent essentiellement la propagande communiste contre la guerre d'Indochine).
- BB/18/4018 à 4062. Dossiers de l'année 1951.
4026. Fraudes et incidents électoraux.
4027. Grèves.
4036. Réhabilitation de combattants d'Indochine.
4037. Offenses envers des hommes d'État.
4042 à 4046. Poursuites contre des journaux pour diffamation, fausses nouvelles, etc.
- BB/18/4063 à 4133. Dossiers de l'année 1952.
4064 à 4077. Manifestations. Distribution de tracts notamment contre le colonialisme et le plan Marshall.
4098 à 4100. Offenses envers des hommes d'État.
4103. Nationalisme algérien.
4105 à 4111. Presse. Fausses nouvelles.
4114 à 4116. Émeutes en Tunisie.
- BB/18/4134 à 4190. Dossiers de l'année 1953.
4135 et 4136. Manifestations.

- 4142 à 4144. Grèves.
4154 et 4155. Affaires du Maroc.
4165 et 4166. Presse. Fausses nouvelles.
4168 et 4169. Émeutes en Tunisie.
- BB/18/4191 à 4273. Dossiers de l'année 1954.
4193 et 4194. Mouvement poujadiste. Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.). Manifestations contre les impôts.
4205 et 4206. Amnistie.
4211 à 4216. Événements du Maroc.
4219. Disciples du Christ de Montfavet.
4224 à 4235. Nationalisme algérien.
4237 et 4238. Presse. Fausses nouvelles.
4240 et 4241. Troubles en Tunisie.
4243 à 4254. Individus recherchés (évadés). Demandes de renseignements les concernant en provenance du ministère de l'Intérieur.
- BB/18/4274 à 4384. Dossiers de l'année 1955.
4278 à 4285. Mouvement poujadiste.
4297. Grèves.
4310 à 4322. Événements du Maroc.
4330 à 4345. Nationalisme algérien.
4347 à 4355. Presse. Fausses nouvelles.
4357 à 4360. Événements de Tunisie.
4361 à 4365. Faillite Lévy. Affaire Joinovici (fraude fiscale).
4366 à 4384. Affaires particulières.
- BB/18/4385. Commissaires et inspecteurs de police : notices individuelles de renseignements. 1926, 1935, 1940 et 1941.
- BB/18/4386 à 6000. *Cotes vacantes*².

Série méthodique. Dossiers banaux

- BB/18/6001/1 à 6870. Première série. 1890-1939.
Dossiers classés selon un cadre méthodique.
- | | |
|---------------------|---|
| 6001/1 à 6001/3 | 1 BL. Aliénés. 1889-1927. |
| 6002/1 à 6002/4 | 2 BL. Professions médicales (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, herboristes). 1879-1942. |
| 6003/1 à 6003/3 | 3 BL. Colonies pénitentiaires. Maisons de refuge. 1865-1922. |
| 6004/1 à 6004/3 | 4 BL. Détention préventive. 1875-1935. |
| 6005 | 5 et 6 BL. Banditisme en Corse (1879-1917). Escroquerie au trésor caché (1890-1925). |
| 6006/1 à 6010 | 7 BL. Chasse. 1887-1938. |
| 6011 | 8 BL. Accidents dans les carrières et les mines. 1883-1934. |
| 6012 | 9 BL. Postes et télégraphes. 1890-1937. |
| 6013/1 et
6013/2 | 10 BL. Pêche. 1853-1940. |
| 6014 à 6020 | 11 BL. Loteries. 1875-1938. |
| 6021 | 12 BL. Tribunaux de simple police. 1915-1947. |
| 6022 à 6037 | 13 BL. Fraudes viticoles. Crise viticole de 1907. 1885-1939. |
| 6038 à 6041 | 14 BL. Contrainte par corps. 1890-1938. |

² La cote BB¹⁸ 5292 indiquée dans l'*État général des fonds des Archives nationales*, t. II, 1978, p. 608, est erronée.

6042 à 6047	15 BL. Jury. 1842-1943.
6048 et 6049	16 BL. Gendarmerie. 1864-1930.
6050	17 BL. Fraudes sur les engrais. 1892-1936.
6051	18 BL. Réquisition de chevaux. 1891-1924.
6052 à 6079	19 BL. Fraudes commerciales. 1885-1937.
6080 à 6100	20 BL. Espionnage. 1888-1938.
6101 à 6103	21 BL. Prisons. Peine de mort. 1870-1935.
6104 à 6105	22 BL. Police des chemins de fer. 1887-1934.
6106 à 6114	23 BL. Législation du travail. 1899-1937
6115	24 BL. Élèves en pharmacie. 1890-1904. Société des Nations. 1933-1937.
6116	25 BL. Protection des enfants. 1892-1930.
6117	26 BL. Loi de finances. 1890-1924.
6118	27 BL. Allumettes de contrebande. 1891-1912.
6119	28 BL. Armée. 1874-1933.
6120 à 6128	29 BL. Jeux. 1890-1941.
6129 à 6132	30 BL. Incidents de frontières. 1890-1929.
6133 et 6134	31 BL. Abus de franchise postale. 1875-1929.
6135	32 BL. Altération de livrets militaires. 1876-1902.
6136	33 BL. État des prisons. 1864-1929.
6137 à 6139	34 BL. Pêche fluviale. 1881-1936.
6140 à 6142	35 BL. Applications des lois scolaires. 1890-1935.
6143	36 BL. Mouvement séparatiste catalan. 1926-1927.
6144 à 6148	37 BL. Circulation routière. 1908-1939.
6149	38 BL. Animaux contagieux. 1889-1933.
6150 et 6151	39 BL. Phylloxéra. 1890-1904. Lotissements. 1929-1936.
6152 à 6160	40 BL. Code d'instruction criminelle. 1879-1936.
6161/1	41 BL. Déportation. Bagne. 1901-1929.
6161/2	42 BL. Victimes du coup d'État du 2 décembre 1851.
6162 à 6164	43 BL. Accidents dans les mines. 1889-1931.
6165 à 6178	44 BL. Publications obscènes. Outrages aux bonnes mœurs. Avortement. 1891-1949.
6179 à 6181	45 BL. Marques de fabrique. 1906-1936.
6182	46 BL. Antécédents judiciaires des jeunes soldats. 1887-1929.
6183 à 6199	47 BL. Condamnations d'ecclésiastiques (1892-1909). Projets ou propositions de lois ne concernant ni le <i>Code pénal</i> , ni le <i>Code d'instruction criminelle</i> (1929-1939).
6200 et 6201	48 BL. Accidents dans les usines. 1883-1935.
6202 à 6215	49 BL. Syndicats. XIX ^e s.-1934.
6216	50 BL. Câbles sous-marins. 1888-1901.
6217/1 à 6438	51 BL. Victimes d'erreurs judiciaires. 1895-1940.
6439	52 BL. Réhabilitations. 1885-1935.
6440 et 6441	53 BL. Libération conditionnelle (1888-1908). Police aérienne (1929-1936).
6442 et 6443	54 BL. Mendicité et vagabondage. 1883-1935.
6444	55 BL. Serments. 1856-1934.
6445 à 6476	56 BL. Anarchistes. 1873-1950.
6477 à 6496	57 BL. Presse. 1889-1942.
6497 à 6501	58 BL. Fausse monnaie. 1881-1936.
6502	59 BL. Andorre. 1855-1923.
6503	60 BL. Crimes commis dans les prisons et les colonies pénitentiaires. 1890-1931.
6504 à 6518	61 BL. Extradition. XIX ^e s.
6519 et 6520	62 BL. Exécution des peines dans une autre prison que celle primitivement désignée. 1876-1931.
6521 et 6522	63 BL. Loi Béranger (atténuation des peines). 1890-1935.
6523 à 6531	64 BL. Tunisie. XIX ^e s.-1929.
6532 à 6535	65 BL. Communication de pièces de procédure. XIX ^e s.-1932.
6536 à 6542	66 BL. Armes. XIX ^e s.-1942.
6543	67 BL. Monnaie étrangère. 1879-1927.

6544 à 6580	68 BL. Amnisties. XIX ^e s.-1937.
6581	69 BL. Application de l'article 175 du Code pénal. 1894-1916.
6582 à 6584	70 BL. Professions médicales. 1890-1932.
6585	71 BL. Exécuteurs des hautes œuvres. 1898-1930.
6586 à 6587	72 BL. Gendarmerie : rapports avec les parquets. XIX ^e s.-1922.
6588 à 6601	73 BL. Mineurs traduits en justice. 1902-1937.
6602	74 et 75 BL. Procès-verbaux classés sans suite (1895-1933) Funérailles (1899-1913).
6603 à 6658	76 BL. Accaparement. Spéculation illicite. 1905-1947.
6659 et 6660	77 BL. Poids et mesures. 1902-1936.
6661 à 6700	78 BL. Congrégations religieuses. 1901-1935.
6701	79 BL. Législation sur les sociétés. 1914-1939
6702	80 BL. Immunité diplomatique. 1904-1930.
6703	81 BL. Logement des présidents d'assises. 1905-1921.
6704 à 6706	82 BL. Fraudes fiscales. 1926-1940.
6707 à 6710	83 BL. Immunité parlementaire. 1897-1934.
6711	84 BL. Protection des animaux. 1907-1934.
6712	85 BL. Médailles et de récompenses industrielles. 1893-1930.
6713 à 6805	86 BL. Affaires financières (dont l'affaire Stavisky). 1913-1938.
6806	87 BL. Bureaux de placement. 1912-1934.
6807 à 6813	88 BL. Législation (Algérie, colonies, pays de protectorat). 1902-1938.
6814 à 6819	89 BL. Dommages de guerre. 1920-1941.
6820 à 6825	90 BL. Débits de boisson. 1917-1936.
6826	91 BL. Crise du logement. Loyers. 1925-1935.
6827 et 6830	92 à 94 BL. Exportation de capitaux. Trafic d'or et de monnaie. 1925-1932.
6831	95 BL. Restitutions. 1926-1932.
6832 à 6840	92 BL. Accidents d'automobiles. 1928-1936.
6841 et 6842	97 BL. Dissimulation de bénéficiaires de guerre. 1921-1932.
6843	98 BL. Fraudes dans les concours et examens. 1925-1934.
6844	99 BL. Absinthe. Bouilleurs de cru. 1915-1930.
6845 à 6847	100 BL. Corruption de fonctionnaires. 1923-1936.
6848 à 6851	101 BL. Alsace-Lorraine. 1923-1931.
6852	102 BL. Nomades. Professions ambulantes. 1926-1931.
6853 à 6857	103 BL. Stupéfiants. 1926-1936.
6858 à 6865	104 BL. Atteintes au crédit de l'État. 1926-1942.
6866 à 6870	105 BL. Questions écrites de parlementaires. 1928-1937.
BB/18/6871 à 6999.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/18/7000 à 7242.	Deuxième série. 1839-1955. Dossiers classés selon un cadre méthodique.
7000 à 7004.	1 BL 1 à 171. Projets de lois et décrets examinés par la division criminelle. 1939-1940. 7001. Amnistie du 11 juillet 1939.
7005 à 7072.	2 BL 1 à 4918. Presse. Délits d'opinion. Activités subversives (communistes, résistants). 1939-1945. 7036. Offenses envers le chef de l'État. 1940-1943. 7051 à 7059. Sections spéciales créées par la loi du 14 août 1941. Classement par cour d'appel 7063 à 7065. Mouvement de résistance « Combat ».
7073.	3 BL 1 à 62. Conflits sociaux. 1939-1940.
7074 à 7079.	4 BL 1 à 37. Partis politiques, manifestations. 1939-1949.

- 7074 à 7078. Dissolution du Parti communiste. 1939-1941.
7079. Parti du peuple algérien. Affaire du Service d'évacuation des réfugiés espagnols (S.E.R.E.). 1939-1941.
- 7080 à 7082. 5 BL 1 à 129. Spéculation illicite, hausse des prix. 1936-1940.
- 7084 à 7107. 6 BL 130 à 592. Affaires financières. Trafic sur l'or et les devises (suite de 5 BL). 1943-1955.
7090 à 7106. Trafic des piastres.
- 7108 à 7221. 8 BL 1 à 5923. Collaboration. Dossiers concernant des personnes physiques et morales soupçonnées de collaboration. 1944-1955.
7115 à 7117. Cours de justice. Classement par cour d'appel.
7120 à 7122. Cours de justice. Classement par cour d'appel.
7123 à 7124. Affaire Joanovici.
7183 à 7185. Renseignements provenant du dépouillement des archives du « Majestic » (archives du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, MBF).
- 7222 à 7225. 9 BL 1 à 88. Crimes de guerre. Méfaits commis par les Allemands. 1944 à 1959.
7226. 10 BL 1 à 25. Échange des billets de banque. 1945-1950.
- 7227 à 7240. 11 BL 1 à 569. Questions écrites des députés. 1945-1955.
7232 à 7236. À la suite d'interpellations de députés sur la liberté individuelle, états, par cour d'appel, des individus en détention préventive depuis plus de six mois. 1952-1956.
- 7241 et 7242. F.M. 1 à 265. Francs-maçons.
Transmission par les procureurs généraux au garde des Sceaux des condamnations pour fausses déclarations de non-appartenance à des sociétés secrètes. 1942-1944.
- BB/18/7243 à 14000. *Cotes vacantes.*
- BB/18/14001 à 14238. Extraditions.
14001 à 14104. Extraditions demandées par la France. 1875-1931.
14105 à 14238. Extraditions demandées par les pays étrangers. 1899-1930.